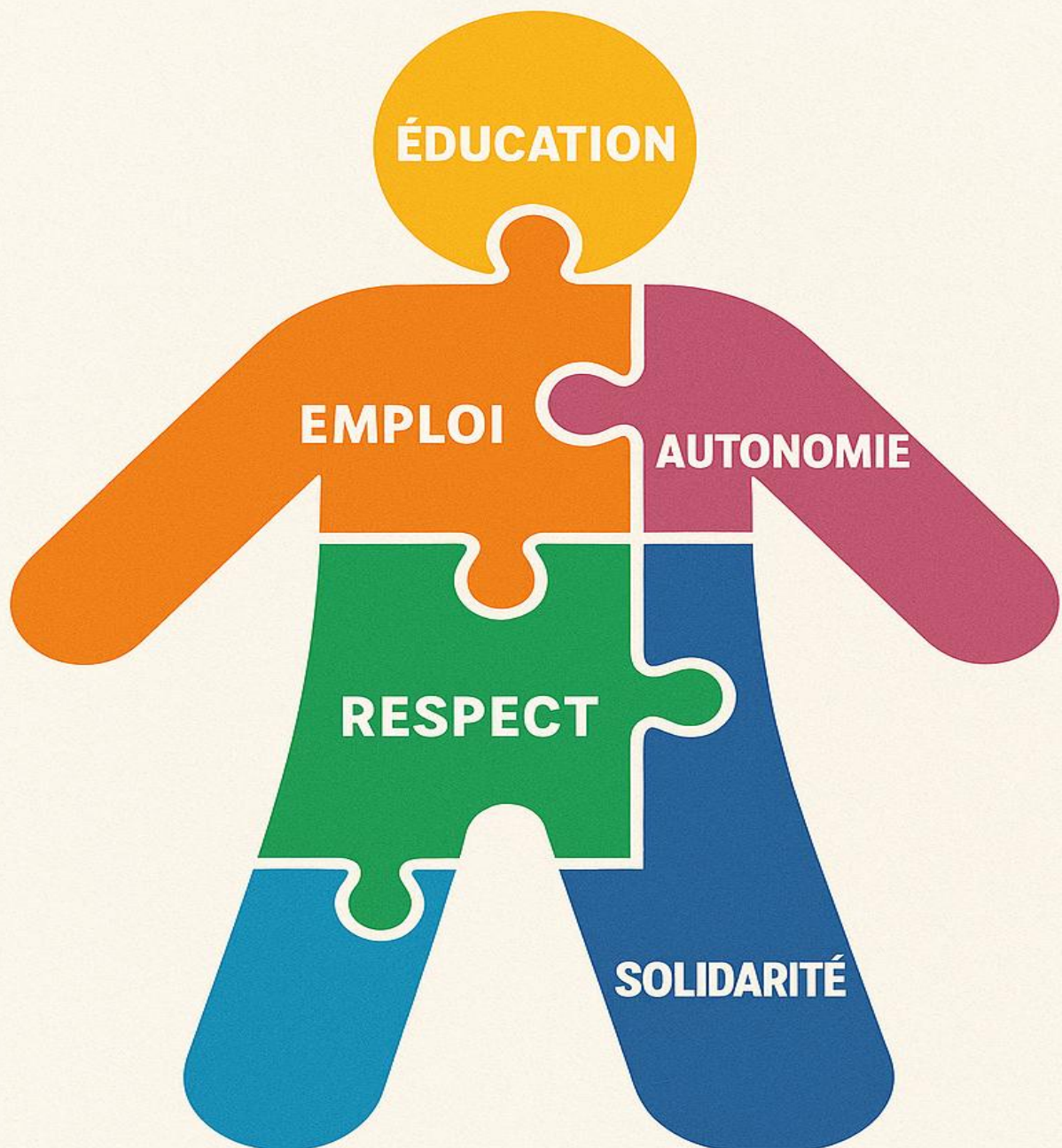


# 20 ANS DE MARCHE VERS L'INCLUSION



# Ensemble. un mot pour vous

Chères lectrices, chers lecteurs,

À l'heure où nous célébrons les vingt ans de la loi du 11 février 2005, ce numéro du *FIL* nous offre l'occasion de mesurer combien cette ambition collective, celle d'une société plus inclusive, plus accessible et plus juste, continue de guider l'ensemble de nos actions. Depuis deux décennies, les pratiques évoluent, les regards changent, les accompagnements se transforment ; et aujourd'hui encore, les établissements de l'APAJH Yvelines restent pleinement engagés dans cette dynamique.

L'inclusion n'est pas un concept théorique : elle prend vie chaque jour dans nos structures, à travers les projets menés avec les enfants, les jeunes et les adultes que nous accompagnons. Elle se construit dans les classes, dans les ateliers, au sein des équipes pluridisciplinaires et dans les partenariats que nous développons avec l'Éducation nationale, les collectivités, les associations, les familles et les acteurs du territoire. Ce numéro en témoigne largement : qu'il s'agisse de dispositifs scolaires innovants, de démarches d'accessibilité, d'actions culturelles et sportives, ou encore d'initiatives professionnelles menées en ESAT, partout l'engagement se renforce.

Mais ces réussites nous rappellent aussi que l'inclusion est un mouvement exigeant. Elle nécessite de la vigilance, de la créativité, de l'écoute, et parfois le courage de repenser nos organisations, nos outils et nos habitudes. Elle nous invite à continuer d'apprendre collectivement, à valoriser les compétences de chacun et à soutenir l'autodétermination des personnes.

Nous tenons à saluer ici le travail remarquable des équipes, leur capacité d'adaptation, leur énergie et leur volonté d'avancer ensemble. Grâce à vous toutes et tous, l'APAJH Yvelines poursuit un objectif clair : garantir à chaque personne que nous accompagnons les conditions d'une participation pleine et entière à la vie sociale, scolaire et professionnelle.

Puissent ces pages refléter la richesse de vos engagements et inspirer la poursuite de notre mission commune : construire, avec détermination et humanité, une société où chacun a véritablement sa place.

**Alec DE GUILLENCHMIDT**  
Président

**Véronique DELANGHE**  
Directrice Générale

# L'ÉDITORIAL

## COMITÉ DE RÉDACTION :

Véronique DELANGHE - Directrice Générale  
Carine JAMET - Chef de Service ESAT J. Charcot  
Madeleine LANGLOIS - Chef de Service SIAM 78 Nord  
Blandine PIERENS : Directrice EME  
Virginie WALLET : Chef de Service SAVS & AVP les Ruches  
Célianne LEMERLE : Conception et mise en page



Les QR codes présents dans les articles renvoient vers leur version audio.  
Il vous suffit de les scanner avec votre smartphone pour écouter le contenu.

## Foyer des Réaux

par l'ensemble des résidents et des professionnels

# À LA MÉMOIRE D'ALEXIS



Les Résidents et les Professionnels du Foyer des Réaux tenaient à rendre hommage à Alexis, résident du foyer, qui nous a quittés fin octobre.

Engagé comme membre du CVS, attentif à chacun, tu nous laisseras le souvenir d'un jeune homme souriant et investi dans la vie du foyer.

Passionné par l'univers des pompiers, Alexis a pu effectuer une dernière sortie à la caserne de Plaisir, pour sa plus grande joie.

## Siège

# « Inclusion : 20 ans après la loi de 2005, un engagement toujours essentiel »

par Célianne LEMERLE, Assistante



En 2005, la France adoptait une loi historique visant à garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap. Vingt ans plus tard, cette loi reste un repère fondamental et un moteur de progrès pour notre société. Elle a posé les bases de l'accessibilité, de l'inclusion scolaire et professionnelle, ainsi que de la participation citoyenne, mais elle nous rappelle aussi que le chemin vers une société pleinement inclusive est encore long.

En 2025, faire de l'inclusion le thème central de notre numéro n'a rien d'anodin. C'est une priorité pour notre Association, qui œuvre chaque jour pour que toutes et tous puissent participer pleinement à la vie sociale, culturelle et professionnelle. L'inclusion n'est pas seulement un droit : c'est un enjeu de justice, de diversité et de richesse collective.

Ce numéro vous invite à découvrir les réflexions et initiatives qui montrent que l'inclusion est une réalité possible, mais qu'elle nécessite engagement, vigilance et imagination. Ensemble, continuons à faire de l'inclusion une priorité, et à construire une société où chacun a sa place.



## SESSAD TSA Nord

# « L'inclusion au cœur de notre structure »

par Amandine LAFARGUE, Jennifer ROME,  
Phylcia COTTENYE GOMES et Océane LUXEREAU, éducatrices



Le travail autour de l'inclusion dans un SESSAD repose sur un accompagnement individualisé visant à favoriser la participation active de l'enfant ou de l'adolescent en situation de handicap dans tous les aspects de la vie sociale, scolaire et familiale. Les professionnels (éducateurs, psychologues, psychomotriciens, enseignants en activités physiques adaptés) interviennent en lien étroit avec les familles, les établissements scolaires et les partenaires du territoire pour adapter les environnements, lever les obstacles et valoriser les compétences de chacun. L'objectif est de permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres, dans le respect de ses besoins, de ses compétences, en promouvant une société plus juste et inclusive.

Voici quelques exemples de nos lieux d'intervention pour soutenir inclusion scolaire et sociale :



Une salle de classe



Participation à une activité à l'IME



Mise en place d'une activité judo



Groupe équitérapie

## SIAM 78

# « L'inclusion avec les documents adaptés pour les enfants déficients visuels »

par Alain HERENDI, transcripteur braille



La scolarité des enfants déficients visuels est un élément essentiel de leur inclusion dans la vie quotidienne. L'accès aux documents scolaires et aux outils éducatifs est une nécessité pour leur permettre de suivre leur scolarité et d'être autonomes dans leurs apprentissages.

Le service Transcription-Adaptation du SIAM 78 s'occupe de fournir à ces élèves les documents adaptés.

En coordination avec les enseignants des jeunes et avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire, les adapteurs et transcripteurs s'appuient sur leurs compétences et leur maîtrise de logiciels spécifiques pour adapter les différents documents scolaires aux besoins et aux possibilités de chaque jeune accompagné.

Ces documents adaptés peuvent être de différents types : ouvrages en braille et dessins en relief, manuels et livres en gros caractères. Tous concourent à favoriser l'égalité des chances dans l'apprentissage.

## ESAT Jean Charcot

# « Le sport porteur de l'inclusion : 1<sup>ère</sup> rencontre para golf d'Ile de France »

par Christophe CAZEILLES, travailleur atelier voirie propreté urbaine



Le 19 septembre 2025, le golf de Maisons-Laffitte, en partenariat avec la Fédération de golf, la section handicap et sponsorisé par Lacoste, a organisé une rencontre regroupant huit organismes pratiquant régulièrement le golf dans le cadre du partenariat avec la Fédération de golf.

Dans le cadre des activités extra-professionnelles de l'ESAT, le vendredi après-midi, huit personnes participent à une section golf d'avril à octobre, puis à des séances de musculation de novembre à mars, sous la responsabilité de Gilbert, moniteur d'atelier.

Les neuf participants de l'ESAT à cette journée étaient : Fatima, Chloë, Cécilia, Taoufik, Michael, David, Pascal, Christophe et Gilbert.

Quatre ateliers étaient proposés le matin à chaque groupe :

Nous avons commencé par le practice avec un « bois » (type de club de golf). Ce club permet d'envoyer la balle très loin, pour les meilleurs à plus de 100 mètres.

Nous sommes passés au deuxième practice avec un « fer ». Ce club permet de frapper la balle pour réaliser l'approche du green. Le but de l'exercice était la précision : par exemple, mettre la balle dans un mini-but de football, entre les perches d'un but de rugby ou dans un filet en forme de parabole inclinée à 45°, situé à une trentaine de mètres du practice.

Le troisième atelier consistait à taper une balle en mousse avec un fer pour passer un bunker de sable d'une dizaine de mètres formant une butte, et à placer la balle dans un carré de 16 m<sup>2</sup> que l'on devine derrière la butte grâce au drapeau posé dans le trou. Carine est venue nous rejoindre pour nous regarder jouer.



Le quatrième atelier se déroulait sur le green, par équipes de deux. Le but était, à partir du plot, de mettre la balle dans le trou en un minimum de coups. Si les deux golfeurs réalisaient le même nombre de coups, la manche était considérée comme nulle. Sinon, celui qui faisait le moins de coups remportait la manche, avec un nombre de points égal à la différence de coups. Au bout de trois points, les partenaires changeaient.

Après ces quatre ateliers, une pause déjeuner d'une heure était prévue. Carine s'est occupée de nous apporter un sandwich et une part de gâteau par personne. Les deux bénévoles qui nous ont accompagnés toute la journée ont partagé le repas avec nous et ont offert un café ou un thé à chaque participant.

L'après-midi, chaque établissement avait un trou désigné. Nous avons évolué sur le trou numéro 3 du parcours de Maisons-Laffitte. Pour commencer, les organisateurs ont placé deux plots bleus à un tiers du trou, avec deux bunkers devant le trou que nous devons éviter.

Nous avons formé deux équipes : dans la première équipe se trouvaient Fatima, Chloë, Cécilia et Pascal, et dans la deuxième équipe, Christophe, Taoufik, David et Michael. Chaque joueur de l'équipe jouait à tour de rôle jusqu'à ce que la balle rentre dans le trou. Nous disposions de deux clubs : un fer et un putter. Nous avons répété l'exercice trois ou quatre fois pour nous entraîner sur ce trou.

La journée s'est ensuite terminée par un discours des organisateurs, avec la présentation de chaque groupe, suivi d'un toast avec un verre de l'amitié.

La présidente de l'Assemblée nationale, Mme Braun-Pivet, et M. Mayard, maire de Maisons-Laffitte, étaient présents.

La fondation Lacoste a offert à chaque participant un polo ainsi qu'une casquette.

À titre personnel, je tiens à remercier les organisateurs qui nous ont proposé des ateliers très intéressants pour notre perfectionnement dans la pratique du golf, ainsi que les deux accompagnatrices qui nous ont supervisés toute la journée.

**Chloë :** *Merci pour la participation au tournoi para-golf de Maisons-Laffitte. La participation et l'organisation étaient au top !*

**Pascal :** *Merci pour tout. Vous êtes tous sympas. Il y a une bonne ambiance. Tous les animateurs sont cools et merci à tous. Super ! J'espère qu'on aura d'autres occasions.*

**Fatima :** *J'étais contente, pour une première fois, de participer à cette rencontre de golf. J'ai trouvé l'ambiance sympathique et je souhaite participer à une prochaine rencontre para-golf. Je remercie toutes les équipes qui ont organisé ce tournoi de golf.*

**Cécilia :** *Merci pour tout ! La journée était formidable. J'accepte de participer à un autre tournoi. Merci aux gens du golf pour cette journée. J'ai vraiment apprécié.*

**David :** *Nous avons participé à une sortie de golf avec le travail à Maisons-Laffitte. Nous avons passé une très bonne journée au golf, en plus avec d'autres établissements. Je remercie les bénévoles. Nous avons découvert de nouvelles sensations de golf et amélioré nos techniques. Grâce à la cheffe de service et à Gilbert, je les remercie pour tout ce qu'ils ont fait pour nous, le groupe : Cécilia, Christophe, Michael, Chloë, David, Fatima, Taoufik et Pascal.*

**Taoufik :** *Super journée. Merci Sébastien. Dommage que nous n'ayons pas pu partager plus avec les autres groupes.*

**Michael :** *Très agréable journée, à recommencer. Merci aux organisateurs. Cependant, j'aurais aimé rencontrer davantage les autres participants.*



## IME le Chemin des Lauris

# « L'UEE du Chemin des Lauris : une inclusion qui grandit avec les enfants »

par l'équipe de l'IME



Depuis quatre ans, l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) du **Chemin des Lauris**, installée au sein du **groupe scolaire Joliot-Curie 2 à Sartrouville**, incarne la volonté de l'APAJH Yvelines de rendre l'école accessible à tous. Chaque semaine, **sept jeunes** de niveau primaire y sont accueillis **quatre matinées** par **Manon Deschamps**, enseignante spécialisée de l'Éducation nationale, et un **éducateur spécialisé** du secteur médico-social.

### Maintenir le lien avec l'école et la classe d'âge

L'un des objectifs essentiels d'une UEE est de **préserver le lien entre l'enfant et l'école ordinaire**, tout en tenant compte de ses besoins spécifiques. Les élèves participent à des temps partagés avec leurs camarades du groupe scolaire : ateliers artistiques, sport, récréations, projets collectifs... autant d'occasions de **grandir ensemble**, de s'ouvrir aux autres et de consolider leurs apprentissages dans un cadre bienveillant.

*« L'UEE permet à nos jeunes de rester connectés à la réalité de l'école, de vivre des expériences communes avec les autres enfants de leur âge. Cela nourrit leur estime de soi et leur sentiment d'appartenance »,* explique **Manon Deschamps**, enseignante de l'UEE.

### Des partenariats solides au service du parcours de l'enfant

Cette inclusion progressive repose sur un **travail d'équipe constant** entre les professionnels de l'Éducation nationale, les équipes de l'IME et la direction du groupe scolaire. Ensemble, ils adaptent les projets pédagogiques, partagent les réussites et ajustent les accompagnements.

*« Les enseignants de Joliot-Curie 2 ont très vite intégré nos élèves dans la vie de l'école. Cela change le regard sur le handicap, pour les enfants comme pour les adultes »,* souligne un membre de l'équipe éducative du Chemin des Lauris.

### Des perspectives d'amélioration partagées

Lors de la création de l'UEE, le **partage du temps de repas à la cantine** avait été envisagé comme un moment fort de socialisation et d'inclusion. À ce jour, cette étape n'a pas encore pu être pleinement mise en place en raison de **contraintes logistiques** : le nombre d'enfants inscrits à la restauration scolaire et les moyens d'encadrement disponibles ne permettent pas, pour l'instant, d'accueillir les jeunes de l'UEE dans des conditions optimales.

Cependant, l'ensemble des partenaires — **la mairie, l'Éducation nationale et l'APAJH Yvelines** — restent engagés dans une **réflexion commune** afin d'identifier des solutions durables. L'objectif partagé est de **poursuivre le développement de cette inclusion dans tous les temps de vie scolaire**, y compris ceux du quotidien.

## Une ambition qui se poursuit : vers une UEE collège ?

Fortes des réussites observées depuis la création de cette UEE, l'équipe du Chemin des Lauris réfléchit désormais à étendre cette dynamique au niveau du collège. L'objectif : assurer la continuité des parcours d'inclusion et permettre aux jeunes de poursuivre leurs apprentissages dans le milieu ordinaire tout au long de leur scolarité.

« Nous voyons combien ces expériences apportent aux élèves, à leurs familles et à la communauté éducative. Il serait formidable de pouvoir poursuivre cette aventure au collège », confie l'équipe enseignante.

L'UEE du Chemin des Lauris est bien plus qu'un dispositif : c'est un pont entre deux univers, un lieu où l'école et le médico-social se rencontrent pour construire, chaque jour, une société plus inclusive, ouverte et solidaire.



Intégration  
 Nouer des liens  
 Collaboration  
 Liberté  
 Unicité  
 Solidarité  
 Indépendance  
 Ouverture  
 Nouvel élan



## CAJ Chanteloup les Vignes

# « La loi de 2005, de texte institutionnel à outil professionnel »

écrit par l'équipe éducative et co-construit avec l'atelier journal



La loi du 11 février 2005 fête cette année ses 20 ans. Vingt ans qui ont profondément transformé notre rapport collectif au handicap. Cette loi a porté une vision claire : reconnaître la personne avant le handicap, donner accès aux droits communs et construire la société avec et non « pour » les personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, la question du handicap n'est plus seulement un sujet médico-social mais un sujet de citoyenneté, d'accessibilité universelle, d'école inclusive, d'égalité des chances. Le regard de la société a évolué et les pratiques professionnelles aussi.

Dans notre établissement, nous le voyons tous les jours. Concrètement, la parole des personnes en situation de handicap est reconnue, entendue et valorisée afin que chacun ait la possibilité d'être un acteur principal de l'établissement et de son accompagnement.

Les projets personnalisés d'accompagnement s'orientent davantage vers le développement de l'autonomie, l'expression des choix, l'ouverture sur l'extérieur et la participation sociale. Les personnes ne sont plus seulement accompagnées dans leurs besoins quotidiens mais dans leurs ambitions, leurs envies et leur capacité à décider. Les droits sont mieux identifiés, mieux compris, mieux défendus.

Les équipes jouent un rôle essentiel pour informer, expliquer, rendre accessible, soutenir et accompagner la prise de décision.

La loi de 2005 a été un socle solide : elle a fait évoluer les structures, les pratiques professionnelles, les projets associatifs et les postures éducatives. Elle nous invite à repenser régulièrement nos accompagnements, à sortir des automatismes, à actualiser nos outils et à intégrer davantage la notion de co-construction et d'autodétermination.

Elle n'est pas une loi du passé, c'est une loi vivante qui continue de nous guider, de questionner nos pratiques et de renforcer le pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons.

20 ans après, il reste encore des défis importants sur l'accessibilité universelle, la complexité administrative, l'inégalité des dispositifs selon les territoires ou encore le manque de ressources humaines et financières, mais l'évolution est en marche et ne doit pas être freinée. Il est de Notre responsabilité collective de maintenir cette dynamique, de la renforcer et de continuer à faire progresser la société vers plus d'inclusion et de bientraitance.

## SIAM Nord

# « Le club des copains malin, quand l'inclusion devient un vrai jeu d'équipe ! »

par Virginie BIROBENT, psychologue et Gaëlle MOUNIER, coordinatrice ULIS TFV



On parle beaucoup d'inclusion à l'école... mais dans les faits, on observe beaucoup d'isolement. Bien souvent, les enfants qui bénéficient des aménagements du dispositif ULIS restent entre eux, et les échanges avec les autres élèves ne sont pas toujours faciles. C'est ce que vivaient les jeunes de l'ULIS "Troubles des fonctions visuelles" de l'école Joséphine Baker, au Pecq.

Alors, avec la coordinatrice de l'ULIS, nous avons décidé de renverser la situation : et si, pour une fois, c'étaient les autres élèves qui étaient inclus dans l'ULIS ?

C'est ainsi qu'est né le Club des Copains Malins. Quatre élèves déficients visuels de CM1 et CM2 ont imaginé, organisé et présenté leur propre projet d'inclusion ; un jeudi sur deux, pendant le temps du midi, ils invitent les enfants de leurs classes d'inclusion à venir partager des activités ludiques dans la salle du SIAM, accompagnés par la psychologue et la coordinatrice.

Au programme selon les jours : jeux de société, déco de Noël, concours de dessin tactile, médiation animale avec Nevez, notre golden préféré... et surtout, beaucoup de rires et de découvertes !

Les enfants sont venus présenter leur projet dans les classes, ont organisé des inscriptions, et le succès ne s'est pas fait attendre. Le "Club des Copains Malins" est devenu the place to be du jeudi midi !

Une belle leçon d'inclusion inversée, où chacun découvre l'autre dans un cadre convivial, sensible et joyeux. Parce que l'inclusion, la vraie, c'est celle qui se vit, se partage... et se réinvente ensemble.

## ESAT Jean Charcot

# « ESAT : 20 ans d'évolution au service de l'inclusion par le travail (2005-2025) »

par Carine JAMET, cheffe de service



En vingt ans, les ESAT ont profondément transformé leur mission. D'un lieu d'aide et de protection, ils sont devenus des espaces d'accompagnement, d'apprentissage et d'inclusion, plaçant la personne en situation de handicap au cœur de son projet professionnel.

- **La loi de 2005 : un tournant pour l'emploi des personnes handicapées**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a profondément marqué la politique du handicap en France. Elle a posé le principe d'un parcours de vie et d'emploi adapté à chacun, affirmant que toute personne en situation de handicap peut accéder à une activité professionnelle correspondant à ses capacités.

Dans ce contexte, les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), successeurs des anciens Centres d'Aide par le Travail (CAT) voient leur mission réaffirmée : offrir une activité professionnelle adaptée assortie d'un accompagnement médico-social et éducatif.

- **De la protection à la professionnalisation (2005-2015)**

Durant la première décennie, les ESAT s'engagent dans une démarche de modernisation et de professionnalisation.

Ils diversifient leurs activités et développent des passerelles vers le milieu ordinaire grâce à des stages et immersions.

Cette évolution s'accompagne d'une reconnaissance des compétences (attestations, RAE) et d'une approche centrée sur le projet professionnel personnalisé, valorisant les capacités et les souhaits de chaque travailleur.

L'ESAT Jean Charcot fait partie du réseau Différent et Compétent qui permet aux travailleurs de réaliser des RAE sur l'ensemble des activités de l'établissement.

De plus en 2015, l'accès au CPF (compte personnel de formation) a permis à certains travailleurs de se former. Pour exemple : S. a fait une formation en tant qu'agent de sécurité, il travaille maintenant dans le milieu ordinaire.

- **Le renforcement des droits et de la représentation (2016–2022)**

Au fil des réformes, la citoyenneté au travail s'impose comme un pilier du fonctionnement. Les travailleurs bénéficient désormais :

- . Délégué des travailleurs : il représente ses collègues auprès de la direction sur des questions personnelles.
- . D'un accès élargi à la formation professionnelle.
- . La possibilité de cumuler une activité en ESAT avec un emploi en milieu ordinaire.

Ces avancées traduisent une volonté de rapprocher le statut des travailleurs en ESAT de celui des salariés de droit commun, tout en préservant la mission médico-sociale des établissements.

Les Détachements : c'est permettre à un travailleur d'être employé dans une entreprise ordinaire tout en restant rattaché à l'ESAT. Actuellement, 2 personnes de l'ESAT Jean Charcot s'alternent par période de 15 jours chez Leroy Merlin.

De plus, la création de la journée DUODAY permet aux travailleurs de travailler une journée dans le milieu ordinaire. Les objectifs sont différents selon le projet personnalisé de la personne qui y participe : améliorer ses compétences, développer ses connaissances sur un métier, conforter un projet professionnel, se confronter à la réalité du monde du travail. Certains travailleurs de l'ESAT ont pu y participer.

- **2023–2025 : la mutation vers l'accompagnement**

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 confirme cette transformation.

Elle consacre une évolution majeure : les ESAT deviennent les Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail. Les travailleurs bénéficient désormais de nouveaux droits :

- Contrat de soutien et d'accompagnement par le travail ;
- Droit syndical et de grève ;
- Une complémentaire santé ;
- Participation aux frais de transport domicile-travail ;
- Accès renforcé à la formation continue ;
- Un droit au retour en Esat, dans le cadre du droit à réintégration dans l'Esat d'origine ou, à défaut, dans un autre Esat.

Une convention a été signée en juin 2025 entre le service public de l'emploi et les ESAT du 78.

Un travailleur dont le projet est de s'orienter vers le milieu ordinaire peut désormais s'inscrire à France Travail.

## DAR

### « Qu'est-ce que c'est, le DAR ? »

par l'équipe d'autorégulation à l'école

- La création du dispositif



L'APAJH Yvelines a répondu à un appel à projet de **L'ARS** concernant l'ouverture du premier DAR (Dispositif d'AutoRégulation) des Yvelines. Ayant été retenu, une équipe pluriprofessionnelle a été constituée.

Une partie de l'équipe a rejoint l'école en novembre 2023 afin de rencontrer les enseignants mais aussi afin de penser et aménager la salle d'AutoRégulation pour l'arrivée des élèves.

La visite de conformité ayant été validée, l'ouverture de ce nouveau dispositif a pu se faire. L'équipe médico-sociale ainsi qu'une partie de l'équipe enseignante ont suivi ensemble une formation sur l'autorégulation afin que tout le monde puisse avoir les mêmes connaissances.

Le reste de l'équipe médico-sociale est arrivée en janvier 2024 en même temps que les 2 élèves notifiés par la MDPH.

L'appellation a évolué notamment avec le nouveau cahier des charges de septembre 2024. Nous ne parlons plus de Dispositif mais d'AutoRégulation à l'école ou d'établissement d'autorégulation afin que cela soit un projet d'école et donc que tous les élèves puissent en bénéficier d'une certaine façon.

Une des professionnelles rigole en appelant cela l'ARE dorénavant pour l'Autorégulation à l'École.

- Le public

Au début, était uniquement admis des enfants ayant un diagnostic TSA.

Depuis le nouveau cahier des charges de septembre 2024, l'autorégulation est ouverte au TND (Troubles du Neuro Développement). C'est à dire aux personnes TSA, dys, TDAH, TDI (léger) qui entrent dans les apprentissages scolaires ayant au maximum une différence de niveau scolaire de 2 classes de références.

Étant en école élémentaire, les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans.

Nous avons eu une montée en charge progressive. A savoir 2 élèves pour la première année (scolaire), 6 élèves la deuxième. Actuellement nous accueillons 7 élèves mais avons une capacité maximale de 10. Nous sommes actuellement en attente d'une commission d'admission. 10 élèves étant le nombre "maximal" d'élèves notifiés.

- L'équipe

L'équipe médicosociale est constituée de :

- 1 psychologue à 20%
- 1 psychomotricien(ne) à 20%
- 2 postes d'AES (Accompagnant Educatif et Social)
- 1 éducatrice spécialisée
- 1 chef de service
- 1 directrice de pôle

L'équipe enseignante / éducation nationale est constituée de :

- 11 enseignants
- 1 enseignante surnuméraire afin d'accompagner les élèves notifiés
- 1 enseignante RASED
- 1 psychologue scolaire
- 1 maître G
- 1 directrice d'école

- Le fonctionnement

L'ARE est l'opposé de l'UEEA.

Au sein de l'ARE les élèves sont scolarisés à temps plein au sein de leur classe de référence et sans aide humaine (AESH).

En fonction des besoins identifiés par l'équipe pluridisciplinaire à la suite des évaluations et observations des aménagements/accompagnements sont mis en place, tel que :

- Accompagnement individuel au sein de la classe (faire des guidances, des supports visuels, penser l'aménagement de la classe)
- Accompagnement en groupe au sein de la classe. Par l'équipe médico-sociale ou par l'enseignante surnuméraire via des groupes de besoin ou de la co-intervention par exemple.
- Accompagnement individuel au sein de la salle d'AR. Il est possible de sortir l'élève de la classe afin de travailler certaines compétences dans un lieu sans trop de stimulation puis de généraliser cela en classe, récréation ou dans différents lieux.
- Accompagnement en groupe au sein de la salle d'AR via des groupes de besoins par exemple.

L'équipe médico-sociale intervient dans les différents lieux de vie de l'enfant afin de généraliser les comportements dans différents contextes (à la cantine, en récréation, au centre de loisirs, lors de déplacements extérieurs, ...)

Il est également possible de faire des visites à domicile, des guidances parentales.

Un projet de groupe fratrie est également en réflexion afin de les intégrer dans le projet et renforcer les liens.

L'objectif principal est de rendre l'enfant acteur et autonome de sa scolarité/ de sa vie en générale. De ne plus avoir besoin d'un accompagnement en 1 pour 1 ou d'une aide humaine.

Concernant l'objectif auprès de l'équipe enseignante, il s'agit de les faire monter en compétences et de les accompagner vers une réflexion quant aux aménagements qu'il est possible de faire au sein de leurs classes pour rendre la scolarité accessible.

L'équipe médico-sociale peut également proposer des temps de sensibilisation auprès des différentes classes et sur différentes thématiques (l'autisme, l'autorégulation, la discrimination, la gestion émotionnelle...)

- Favoriser l'inclusion

L'objectif de l'ARE est de renforcer davantage la notion d'inclusion. Notamment car l'enfant est scolarisé au sein de la classe sans présence systématique d'un adulte à ses côtés, ce qui peut rendre la chose moins stigmatisante pour l'élève.

Mais également car l'autorégulation est un projet d'école, il faut que ces différentes notions se répercutent sur TOUS les élèves.

Le 04 septembre 2025 a été organisée une matinée où différentes personnalités importantes sont venues visiter l'école d'auto-régulation située à P. BERT (Sartrouville).

Etaient présents : Mme DELANGHE, le DASEN, l'IEN de circonscription, deux IEN du Service Départemental de l'Ecole Inclusive, le Préfet des Yvelines, le Préfet délégué à l'égalité des chances, le Maire de Sartrouville, l'ARS.

Lors de cette visite, les différentes personnalités ont pu rencontrer l'équipe éducative ainsi que les enseignants.

Un temps d'échange a été proposé afin de mettre en lumière tous les bienfaits de cette école d'auto-régulation sur l'ensemble des élèves scolarisés dans l'établissement.

Le travail de l'équipe éducative a été souligné par l'ensemble des personnalités présentes.

## SIAM Nord

**« L'inclusion, c'est une super idée...  
mais pas si simple pour tout le monde ! »**

par **Virginie BIROBENT**, psychologue



Sur le papier, tout le monde est d'accord : l'inclusion, c'est génial. Mais dans la réalité, ce n'est pas toujours aussi évident, ni pour les professionnels du SIAM, ni pour ceux de l'éducation nationale et il en va de même pour les jeunes qu'on accompagne... Souvent, ces enfants font tout pour passer inaperçus : ils se fondent dans le décor, s'adaptent, cachent leurs différences pour « faire comme les autres ».

Alors oui, ils sont scolarisés comme les autres enfants mais sans que leur handicap puisse réellement être pris en compte.

C'est le cas de Sacha, accompagné par le SIAM 78. Sacha a 8 ans, il est atteint d'une pathologie visuelle liée à un syndrome neurologique. Cela entraîne une paralysie oculaire et quelques difficultés motrices. C'est un petit garçon malin et attachant, qui profite pleinement de ses accompagnements... tant qu'ils se déroulent dans son cocon familial, là où il se sent en sécurité et pas à l'école devant les copains. Pour l'instant, pas de matériel adapté en classe, pas de sensibilisation dans la classe, pour expliquer son handicap aux autres élèves, bref, pas encore le grand saut vers une véritable inclusion scolaire.

Et puis, à la rentrée, je lui ai raconté une histoire. Celle de Lily, un minuscule chaton que j'ai trouvé par hasard en faisant mes courses, le premier jour des vacances. Elle était affamée, déshydratée, toute maigre... mais avec un regard qui disait : « Aide-moi ! ». Les vétérinaires n'étaient pas optimistes, Lily souffrait d'un grave problème neurologique ; une paralysie faciale l'empêchait de mâcher et même de cligner des yeux. Malgré ça, impossible pour nous de la laisser tomber, on a décidé de la garder et de la nourrir à la seringue.

Notre chatte adulte, Kiera, n'a pas du tout validé ce plan. Pas les mêmes codes, pas la même énergie... incompréhension totale entre les deux félines ! À seulement trois semaines, Lily était déjà rejetée par les humains et par les autres chats. Mais tu sais quoi ? Elle s'en fichait complètement. Joyeuse, joueuse, espiègle — elle croquait la vie à sa façon (même sans pouvoir mâcher !). Elle a trouvé ses propres stratégies pour se nourrir et s'attacher à nous, avec une force de vie incroyable.

Quand j'ai raconté tout ça à Sacha, il a été bouleversé. Il m'a bombardée de questions, a fait des liens avec sa propre histoire. Sa maman m'a confié qu'il avait ensuite raconté l'histoire de Lily à tout son entourage.

*Et la suite ?*

Le mois suivant, à sa demande, nous sommes allés dans sa classe pour présenter Nevez, le SIAM et l'ergothérapeute qui va l'aider à utiliser son matériel informatique en classe.

Une belle étape sur le chemin de l'inclusion... et tout a commencé avec un petit chaton courageux. 🐾

## AVP Les Ruches-Les Alvéoles

### « L'habitat inclusif : comment repenser l'inclusion par le logement ? »

par Virginie WALLET, Cheffe de service et  
Marion WEYRECH, coordinatrice AVP



L'habitat inclusif est une solution de logement pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap. Il constitue une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement. Les habitants vivent seuls, en couple ou en colocation dans des logements privatifs, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale.

Les différentes solutions d'habitat inclusif se caractérisent par des espaces de vie individuelle et des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté, sécurisé et propice au lien social. L'habitat inclusif n'est pas un ESMS, mais un dispositif financé par le Conseil départemental et la CNSA. Les habitants peuvent faire appel à tous les services dont ils ont besoin, comme dans un logement classique de droit commun : services d'aide à domicile, SSIAD (services de soins infirmiers à domicile), SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile), SAVS, SAMSAH...

Chaque habitant inclusif rédige son propre Projet de Vie Sociale et Partagée (PVSP). Celui-ci a pour objectifs :

- De favoriser le « vivre ensemble » et de limiter le risque d'isolement des habitants ;
- De développer la vie collective ;
- De permettre aux habitants de s'insérer dans la vie du quartier et de la commune, afin de développer ou de maintenir des liens sociaux avec le voisinage, par exemple.





“ L'AVP m'a permis d'avoir un lien social avec d'autres habitants et d'arrêter la structure hospitalière. J'ai pu créer du lieu social et je peux faire partie d'un groupe. Le dispositif me permet de me rassurer sur des décisions à prendre. Il y a une bonne confiance avec la coordinatrice, ce qui permet de se sentir libre de parler. ” M. G.

“ Cela me convient très bien, j'ai l'impression d'être dans un appartement ordinaire tout en ayant une aide. C'est une opportunité, sachant que tout le monde peut en bénéficier. ” M. B.

“ C'est positif l'inclusion, l'AVP ça permet d'avoir un appartement en échange de créer du lien, rencontrer des gens, se lier d'amitié. Je pense que c'est important l'inclusion, le lien avec les autres. ” M. V.

“ Moi ça m'aide au niveau de la solitude et de l'isolement. L'AVP me permet de construire des relations amicales et faire des activités, je ne suis pas tout seul. Tout cela m'aide à gagner confiance en moi, en autonomie. ” M. A.

“ L'AVP me sert à faire des activités, voir du monde. La coordinatrice peut aider à certaines choses dans la vie quotidienne, les papiers, le courrier que je reçois. Elle veille sur les habitants et sur les logements. ”

M. E. M

Il est rédigé par les habitants, avec l'aide de la coordinatrice, qui doit s'assurer de la participation de chacun à la définition et à la mise en œuvre du projet. Le PVSP est revu à l'arrivée de chaque nouvel habitant.

La coordinatrice de l'habitat inclusif est le chef d'orchestre du « vivre ensemble », non seulement entre les habitants, mais aussi entre les habitants et leur environnement : voisins, proches, services de proximité, etc. Elle n'a pas la charge de l'accompagnement individuel des habitants ni de la coordination des intervenants sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Son rôle est d'assurer un accompagnement collectif.

L'Aide à la Vie Partagée « Les Ruches – Les Alvéoles » de l'APAJH Yvelines a ouvert en février 2023. Nous mettons à disposition des appartements (du studio au T3) dans lesquels les personnes vivent en autonomie et bénéficient de l'aide d'une coordinatrice, tout en restant en lien avec les autres habitants. Certains appartements peuvent être en colocation, et certains se trouvent dans une même résidence. Des temps collectifs sont organisés chaque semaine ainsi qu'un samedi par mois, afin de permettre aux habitants de se réunir et de partager des moments de convivialité (activités, repas, sorties...), tout en développant l'entraide et la pair-aidance.

Aujourd'hui, l'AVP « Les Ruches – Les Alvéoles » se compose de 11 appartements répartis sur les communes d'Andrésey et de Carrières-sous-Poissy :

- 3 studios au sein de la Résidence sociale « Les Magnolias » à Andrésey ;
- 1 appartement situé à Carrières-sous-Poissy (pour un couple ou une colocation) ;
- 2 appartements (un studio et une colocation) dans la résidence Sisley à Andrésey ;
- 5 studios à Andrésey : 3 en centre-ville (Le Pavillon des Ruches), 1 proche de la place du marché et 1 proche du tabac.

“ Pour être ensemble avec les personnes, partager des bons moments, faire des sorties et discuter. ”

MME S.

Douze habitants composent actuellement l'effectif de l'Aide à la Vie Partagée « Les Ruches – Les Alvéoles ». Un treizième habitant rejoindra bientôt cette joyeuse troupe.

Depuis l'ouverture, les habitants ont partagé des moments conviviaux entre eux, mais également au sein de leur environnement de vie. Des liens intergénérationnels se sont construits au fil du temps avec les résidents de la RPA Les Magnolias : partage de jeux de société, organisation d'un marché de Noël dans leurs locaux.

Un partenariat avec la mairie d'Andrésey est en place : les habitants disposent d'une salle à la Maison des Associations pour se réunir tous les mardis et le samedi.

Un autre partenariat avec l'APES, au sein des résidences Sisley, est également en place. Cette association, au service de la cohésion sociale pour les filiales du Groupe Action Logement, possède un local dans la résidence. Ce local, « Collabor'Actif », est un lieu d'inclusion qui permet aux habitants de la résidence et à ceux de l'AVP de partager des temps conviviaux. Après les temps de « Café L'APES » et de « Café créatif », place au « Café de la Ruche ». Une permanence verra ainsi le jour à compter de janvier 2026, tous les jeudis après-midi.

L'arrivée prochaine d'une animatrice, qui viendra compléter les actions collectives de la coordinatrice, permettra de poursuivre le déploiement des actions d'inclusion grâce à de nouvelles activités et à de nouveaux partenariats.

## ESAT Jean Charcot

# « Les 40 ans de l'ESAT : une belle journée portes ouvertes ! »

par Léa DUCORNETZ, travailleuse sociale

Le jeudi 2 octobre 2025, l'ESAT Jean Charcot a fêté ses 40 ans lors d'une journée portes ouvertes, placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

Pour l'occasion, chaque atelier avait préparé un stand pour présenter son activité : espace vert, voirie, conditionnement/ménage et blanchisserie/repassage/couture. Les visiteurs ont aussi pu découvrir les soutiens du vendredi après-midi (golf, pétanque, etc.), ainsi que le groupe de préparation à la retraite du jeudi, destiné aux futurs retraités de l'établissement.

Tout au long de la journée, les travailleurs de l'ESAT ont accueilli le public et fait visiter les différents ateliers. Un parcours de découverte avait été mis en place : chaque groupe de visiteurs était accompagné par un ou deux travailleurs, très fiers de faire découvrir leur lieu de travail et leurs missions.

De nombreuses familles, partenaires, élus et habitants sont venus échanger avec les équipes et profiter de ce moment convivial. Le photo Booth, les crêpes et l'espace de restauration ont ajouté une touche gourmande et festive à la journée.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur DE GUILLENCHMIDT, Président de l'Association, Madame DELANGHE, Directrice Générale, Madame AUBRUN, 1<sup>ère</sup> maire adjointe de Sartrouville, déléguée aux Familles, à l'Action sociale et à la Santé, ainsi que M. MEYER Directeur de la Croix Rouge. Des t-shirts personnalisés leur ont été offerts en souvenir de cette belle journée ainsi qu'à tous les travailleurs.

Dans l'après-midi, Monsieur ALLIX, Directeur de l'ESAT, a pris la parole pour remercier l'ensemble des équipes et rappeler combien l'engagement et le travail de chacun contribuent, depuis 40 ans, à faire vivre les valeurs de l'établissement.

*Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée. Ces 40 ans marquent une étape importante dans l'histoire de l'ESAT, tournée vers l'inclusion, le travail et la réussite collective.*

Madame Emmanuelle AUBRUN, Monsieur Alec DE GUILLENCHMIDT et Madame Véronique DELANGHE



40 ans

1985 - 2025



## CAJ Viroflay

# Halloween au CAJ

par Adeline, Vincent, Evelyne, Marion et Camille



L'esprit d'Halloween était bien présent en ce début d'automne au CAJ de Viroflay.

Après une balade/cueillette de Citrouilles et autres courges à la ferme de Viltain, nous avons tous ensemble sculpté nos citrouilles et décoré le CAJ.



Le 31 octobre, la danse macabre d'Halloween a débuté et s'est poursuivie toute la journée. Les personnes accompagnées ont adoré cette fête si particulière.



## SAVS

# Séjour à Saint-Aubin-sur-Mer : un moment de partage et de convivialité !

par Amandine ANDRIEUX et Emilie BOULET, travailleuses sociales



Du 23 au 25 septembre 2025, un groupe de quatre personnes accompagnées par le SAVS, encadrées par deux travailleurs sociaux, a pris la route pour Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados). Ce court séjour avait pour objectif de vivre une expérience collective conviviale, dans le respect de chacun et dans un esprit de participation active.



Au-delà du simple dépaysement, ce transfert visait à favoriser l'autonomie, le bien-être et l'inclusion sociale des participants. L'accent a été mis sur la coopération, le vivre-ensemble et la solidarité : chacun a trouvé sa place au sein du groupe, dans une ambiance bienveillante et respectueuse des besoins de tous.

Dès le départ, la bonne humeur et l'envie de partager étaient palpables. Le pique-nique sur la route et sous le soleil a permis de briser la glace et de poser les bases d'un climat de confiance.



Le soir, nous avons préparé un barbecue tous ensemble. C'était un moment de convivialité où la coopération et la bonne entente étaient au rendez-vous. Après le repas, la soirée s'est poursuivie avec des jeux de société, dans une ambiance joyeuse et détendue. Cette première journée a été marquée par la bonne humeur, le partage et la solidarité entre tous les participants.



Le mercredi matin, nous avons profité d'une balade en calèche pour découvrir Saint-Aubin-sur-Mer et ses alentours. Cette activité originale a beaucoup plu à tout le monde et a permis d'en apprendre davantage sur la région et sur l'univers des chevaux.



De retour au camping, nous avons préparé et dégusté un brunch copieux et savoureux, digne des plus grands festins !

L'après-midi a été placée sous le signe de la liberté et de la détente : certains ont profité de la piscine, tandis que d'autres ont choisi de se reposer.

En fin de journée, nous nous sommes baladés dans les boutiques régionales en centre-ville avant de partager un verre au bar du camping.

Le soir, nous avons préparé un repas généreux, savoureux mais équilibré ! Des discussions sincères et riches en émotions se sont « invitées » tout au long de la soirée.

Le jeudi matin, il était déjà temps de refaire les valises et de ranger le mobil-home avant de quitter le logement. Pour clôturer le séjour, nous avons partagé un dernier repas dans une crêperie, avec vue sur la mer : un moment gourmand et agréable.



Les repas préparés ensemble, les moments de détente et les activités collectives ont favorisé l'entraide et la participation à la vie quotidienne. Ces temps du quotidien, souvent simples en apparence, ont été autant d'occasions d'échanges, d'écoute et d'apprentissage mutuel.

Le groupe a su trouver un bel équilibre entre temps collectifs et moments personnels.

Durant le séjour, chacun a pu s'exprimer à sa manière, partager ses envies, proposer des idées et contribuer à la réussite du séjour. Cette dynamique d'entraide et de pair-aidance a renforcé la cohésion du groupe et permis à chacun de gagner en confiance.

L'ambiance générale du séjour a été marquée par la bienveillance, la disponibilité et la bonne entente entre tous.

Le cadre naturel et apaisant de Saint-Aubin-sur-Mer a offert un environnement propice au ressourcement, à la détente et à la découverte.



Au moment du départ, les sourires et les échanges témoignaient de la richesse des liens créés et de la satisfaction d'avoir vécu ensemble des moments simples et authentiques.

Ce séjour, riche en émotions, nous a montré combien le collectif peut être un levier de développement personnel et de renforcement du lien social.  
Une expérience à renouveler, sans hésitation !

« Tout d'abord, j'aimerais remercier tout le SAVS d'avoir mis en place ce merveilleux transfert, il m'a permis de rencontrer des personnes dans un autre contexte, découvrir des gens locaux et sympathiques (calèche, resto...), de partager des fous rires et des discussions sérieuses. Bref, de vraies vacances avec des éducatrices géniales, à l'écoute de tous. J'aimerais que ce message passe et que le SAVS puisse organiser d'autres transferts pour d'autres personnes suivies » **Monsieur G.**

« Le transfert était super ! Il y avait une ambiance conviviale, une organisation aux petits oignons, des repas délicieux et des activités très sympas, j'ai particulièrement aimé la balade en calèche. À refaire absolument ! Merci à Emilie et Amandine pour leur gentillesse et leur super travail ! » **Madame H.**



# Au programme du Fil en 2026

*Dossier sur le DUI*

*Zoom sur des métiers*

*Réflexion autour de l'intelligence artificielle et l'éthique*

**Conférences organisées par  
l'Association en 2026 :**

**La prévention de la maltraitance et de la violence**



## Bienvenue aux nouveaux embauchés :

MECS Les Lucioles	BLANCHARD	Pascale	Moniteur Adjoint d'Animation
SESSAD F. Jaillard	MATHEVON	Nina	Psychomotricienne
MECS Maison des Lauris	MATHIEU-DOSA	Maissone	Educatrice Spécialisée
IME	SERAZIN	Katell	Apprentie
PAT	BAUSSET	Kathleen	Secrétaire
SAMSAH	PEPIN	Elodie	NeuroPsychologue
IMPro	THION	Séverine	Cheffe de Service
SESSAD TSA Sud	COMBACAL	Pauline	Educatrice Spécialisée
FAM les Saules	VIRATELLE	Léa	Psychologue
FH Le Manoir	BOUABDALLAH	Hakima	AMP
MCPH	EL GERSIFI	Soukaina	Apprentie
APIDAY TSLA Antenne Surdit�	HERVY	Ana�lle	Psychomotricienne
MECS Les Lucioles	DOUMISSI-IDRISSI	Larbi	Surveillant de nuit
SAMSAH	KERJEAN	Cl�mentine	Infirmi�re
SAMSAH	BARREAU	Lise	Ergoth�rapeute
SESSAD TSA Nord	COTTENYE GOMES	Phylicia	Educatrice Sp�cialis�e
IME	LECOMTE	M�lissa	ES/Charg�e d'insertion
MECS Maison des Lauris	OUALI GOURDIN	Adeline	AES
ESAT G. EIFFEL	KEBE	Bintou	Educatrice Sp�cialis�e
DAR	NOBLE	Charlotte	Psychologue



## Bonne route   :

FAM Les Saules	DELFOUR	Val�rie	Psychologue
FH Le Manoir	ABJAOU	Hafid	Educateur sp�cialis�
MECS Les Lucioles	GROUSSARD	Nolan	Apprenti psychomotricien
SAMSAH	TRIGOUST	Leslie	Aide-Soignante
SAMSAH	LE ROY	Erwan	Aide-Soignante
IME	DOS REIS PINTOR	Monica	Educatrice Sp�cialis�e
SIAM TSA	IMADOUCHE	Lydia	Educatrice Sp�cialis�e
FAM Les Saules	HEUPEL	Marie-Anne	Psychologue
PAT	GARCIA	Am�lie	Coordinatrice M�dico-Social
PAT	CHESNEL	Sarah	CEFS
FAM Les Saules	HAMILCARO	R�gine	Educatrice Sp�cialis�e
PAT	VONGDEUANE	Phetsamone	Secr�taire
SIAM Sud	DROUET	Sophie	Assistance sociale
IMPro le Manoir	CHRUSCIK	Nicolas	Moniteur Educateur
FAM Les Saules	PALUSKA	Natacha	AMP
IMPro le Manoir	MARCHADIER	Jean	Chef de service
APIDAY TSLA	BARRAT	Marion	Educatrice Sp�cialis�e

# Les mots mêlés

## Spécial Automne



Cette grille de mots mêlés est remplie de mots automnaux cachés.  
Ton défi est de les trouver tous.  
Les mots peuvent être placés horizontalement, verticalement ou en diagonale.



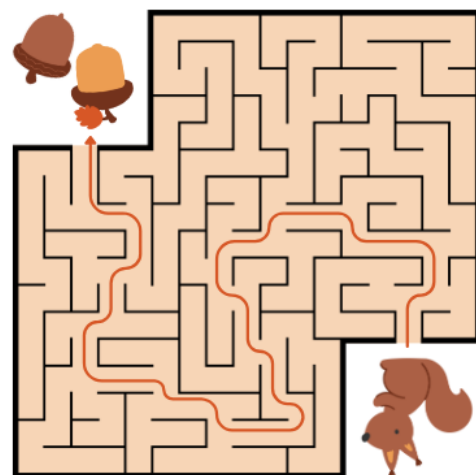
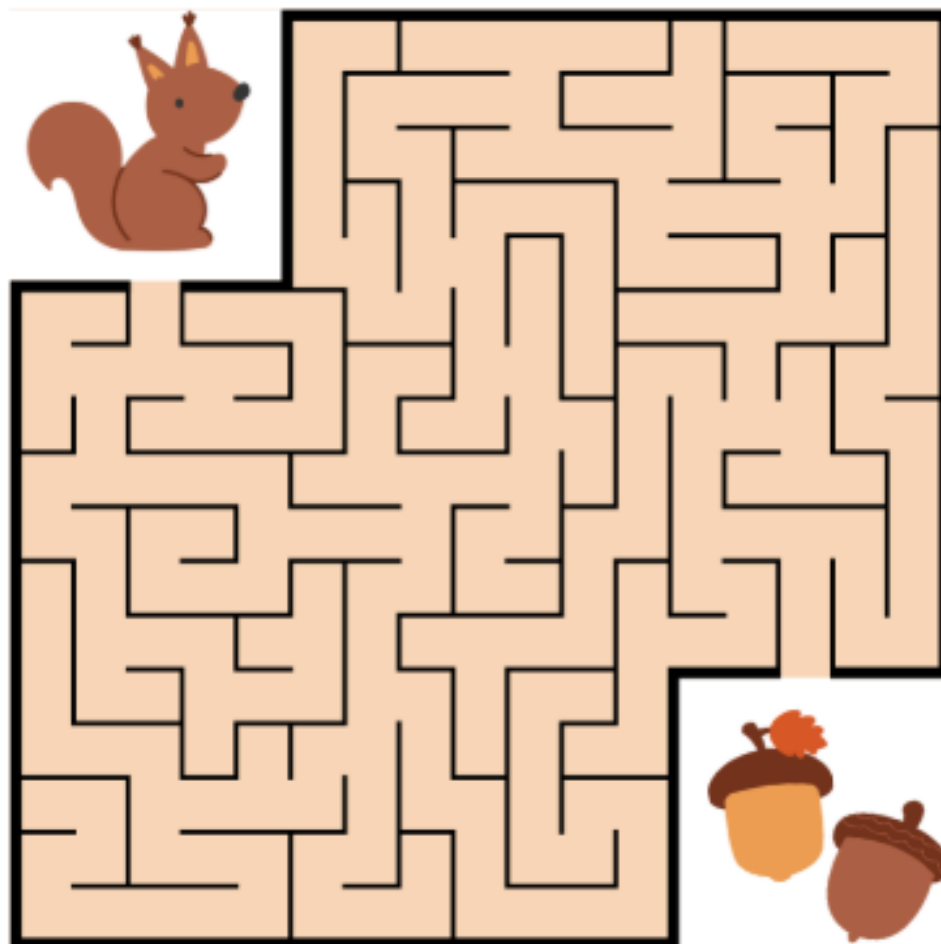
Potiron / Feuille / Pull / Bottes / Pomme / Champignon / Manteau / Soupe / Halloween / Plaid

W	O	P	M	F	T	V	U	O	B	H	G	T	Z	V
A	C	H	A	M	P	I	G	N	O	N	K	L	V	E
E	Z	A	V	H	U	O	P	R	T	S	Q	V	M	U
H	G	R	Y	I	P	F	E	S	T	G	P	P	V	O
W	X	O	H	D	S	X	V	K	E	U	R	L	D	P
A	P	O	T	I	R	O	N	Z	S	E	R	A	T	O
Y	U	I	O	P	Q	S	U	D	F	G	H	I	J	M
J	K	L	M	W	X	C	V	P	B	N	M	D	A	M
Z	F	E	F	G	H	R	T	Y	E	U	A	I	O	E
P	B	E	B	H	K	I	D	R	N	H	N	R	G	H
I	O	L	U	D	F	P	U	L	L	B	T	X	D	P
M	L	D	B	I	J	O	I	Y	R	D	E	M	O	T
O	K	G	T	L	L	G	R	E	X	Z	A	M	U	H
A	G	J	O	T	J	L	D	F	H	J	U	X	C	O
H	A	L	L	O	W	E	E	N	F	R	B	U	Y	E

E	Y	U	B	R	F	N	E	E	M	O	L	T	V	H
O	C	X	U	J	H	F	L	J	T	O	J	G	V	A
H	U	M	A	Z	X	E	R	L	L	T	G	K	O	
T	O	M	E	D	R	O	I	J	O	I	D	L	M	
P	D	X	T	B	L	P	L	F	D	U	L	O	I	
H	G	R	N	H	N	R	D	I	K	H	B	E	B	P
E	O	I	A	U	E	R	T	R	H	G	F	E	Z	
M	A	D	M	N	P	B	V	C	X	M	L	M	J	
M	J	I	H	G	F	D	S	U	D	S	P	O	I	Y
O	T	A	R	E	S	Z	N	O	R	I	O	O	A	
P	D	L	R	U	E	K	V	X	S	D	H	O	X	M
O	V	P	P	G	T	S	E	F	P	I	P	R	G	H
U	M	V	Q	S	T	P	R	T	O	U	H	V	Z	E
E	L	V	K	N	O	N	G	I	P	M	V	A	H	C
V	Z	T	G	H	O	B	H	O	V	T	V	F	M	P

# Automne LABYRINTHE

Aide l'écureuil à retrouver ses glands



# DÉCODES LE MESSAGE

Utilise la légende pour décoder le message caché

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



## LÉGENDE DU CODE

A	C	D	E	F	I	J	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---



i	e	n	w	o	t	u	a	,	l										

e	u	o	j	,	s	d	e	i	p		s	o	n						

s	u	o	s		t	n	e	u	q	a	r	a	c						

s	e	l	l	i	l	u	e	f		s	e	l							